



Conseil National de la
Formation Professionnelle
Tout au Long de la Vie

Atelier de l'évaluation

Etat des lieux de la mise en place des CPRDFP

8 décembre 2011 Chalons-en-Champagne

Au 8 décembre 2011

- 10 CPRDFP ont été signés
- 10 ont été adoptés par l'Assemblée du Conseil régional
 - 4 ont arrêté la date d'une signature en décembre
 - 6 signature envisagée : fin d'année ou tout début 2012
- Pour les 6 autres :
 - 1 CPRDFP a prévu une adoption en décembre par l'Assemblée régionale
 - 5 CPRDFP semblent moins avancés et une signature en février 2012 est évoquée

Principaux enjeux des CPRDFP

- Construits dans une période difficile (conséquences de la crise économique et financière de 2008)
 - ⇒ Répondre, par la formation, aux besoins des habitants, des secteurs économiques et des territoires.
 - ⇒ Permettre aux individus de bénéficier d'un 1er niveau de qualification ; de servir les besoins des entreprises dans leur recherche de performance et d'innovation et d'adaptation des compétences, ...
- *Double enjeu, double défi économique et social*
 - **La sécurisation des parcours professionnels** : pour tout public en vue de favoriser l'insertion ou le maintien dans l'emploi et la réussite des projets professionnels tout au long de la vie.
 - **L'anticipation des mutations économiques et le développement des territoires.**
La quasi-totalité des CPRDFP est souvent conçu en articulation avec le SRADT et le SRDE = lien nouveau entre Formation – Emploi – Economie.

Les principales priorités communes

Lecture à partir des 10 CPRDFP signés. Il s'agit d'une synthèse des priorités / orientations qui n'entre pas dans la spécificité de chaque contrat

Moyens d'action

1. Prendre en compte les besoins des territoires, le contexte économique, le marché du travail, les mutations économiques et sociales, les évolutions des métiers et des qualifications
2. Faire évoluer l'offre de formation vers plus de lisibilité et l'adapter aux besoins
3. Mieux coordonner les politiques de formation professionnelle
4. Développer l'expertise et les outils d'observation au service des décideurs
5. Proposer une offre de service d'AIO cohérente et coordonnée tout au long de la vie

Les principales priorités communes

Finalités

- 5- Construire la sécurisation des parcours professionnels
- 6- Donner à tous accès à un premier niveau de qualification
- 7- Faire évoluer l'appareil de formation et veiller à la cohérence entre FI et FI/FC

Evaluation / suivi (CPRDFP signés)

- Tous comportent un volet évaluation / suivi.
- Organisation :
 - dans le cadre du CCREFP (structuration en GT ou commission)
 - faisant appel aux compétences des « structures d'appui et d'aide à la décision » (CARIF-OREF, ...)
 - certains évoquent l'appui d'un prestataire extérieur ou à des experts « hors CCREFP ».
- Rapport au temps :
 - Evaluation « chemin faisant »
 - Suivi annuel (via tableaux de bord de suivi, bilans, recensement des réalisations,...)
 - Certains ont séquencé les travaux jusqu'en 2014 (bilans, nombre de présentations, colloques,...).

Evaluation / suivi (CPRDFP signés)

- 2 « niveaux » d'évaluation
 - / objectifs et priorités du CPRDFP (généraux et/ou actions prioritaires)
 - La plupart, sur les éléments de la contractualisation => contenu des « fiches actions », « conventions d'application », « conventions de partenariats », ...
- « Trois niveaux » d'indicateurs (cas/cas) :
 - / objectifs et priorités du CPRDFP.
 - Plutôt lors de l'écriture des fiches actions (efficacité / efficience; cohérence)
 - / autres outils de la contractualisation (COT, COM,...)
- Certains évoquent une actualisation possible au fur et à mesure du suivi et de l'évaluation (objectifs, indicateurs,...) et évoquent une clause de « revoyure » entre décideurs.